

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet tenue à la salle municipale sise au 8, Montée Monseigneur-Martel à L'Île-du-Grand-Calumet le lundi 4 octobre 2021 à compter de 19h, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de monsieur le maire Serge Newberry.

Sont présents :

Monsieur le Maire Serge Newberry
Madame la conseillère Mona Donnelly
Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke
Monsieur le conseiller Martin Bertrand
Monsieur le conseiller Réjean Meilleur
Monsieur le conseiller Elie James Azola Moankong

Absence :

Monsieur le conseiller Mario Bérard

Est aussi présente :

Madame Éline Déry, directrice générale par intérim

1. Ouverture de la séance

Mot de bienvenue

2. Constatation du quorum

Monsieur le Maire Serge Newberry constate que le quorum est atteint et il déclare la séance ouverte à 19h03.

3. Éléments de discussion

Dû aux récents événements et au départ de membres du personnel, il n'a pas été possible de préparer un projet d'ordre du jour à l'avance. Le conseil s'est toutefois entendu pour aborder les sujets suivants au cours de la séance :

- Ouverture de la séance
 - Constatation du quorum
 - Acceptation du départ de la directrice générale adjointe
 - Embauche d'une assistante administrative – Période de transition
1. Période de questions
 2. Ajournement de la séance

4. Acceptation du départ de la directrice générale adjointe

CONSIDÉRANT QUE l'employée Madame Julie Demers était à l'emploi de la Municipalité à titre de directrice générale adjointe;

CONSIDÉRANT QU'elle a verbalement informé le maire le 16 septembre 2021 de son intention de terminer son emploi le 24 septembre suivant;

CONSIDÉRANT QUE depuis le 27 septembre 2021, l'employée est absente du travail;

CONSIDÉRANT QUE le Maire a tenté en vain de la rejoindre depuis le début de son absence;

EN CONSÉQUENCE, Monsieur le conseiller Réjean Meilleur propose et Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke appuie et il est résolu :

QUE le Conseil constate l'abandon de son emploi par l'employée Madame Julie Demers en tant que directrice générale adjointe;

QUE l'emploi de cette dernière soit terminé en date du 24 septembre 2021;

QUE la municipalité ferme son dossier et;

QUE le maire l'informe par lettre de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

5. Embauche d'une assistante – Période de transition

2021-10-190

EMBAUCHE D'UNE ASSISTANTE – PÉRIODE DE TRANSITION

CONSIDÉRANT le besoin d'une assistante pour réaliser du travail administratif, notamment de la gestion financière;

CONSIDÉRANT QUE Madame Julie Demers est prête à travailler au cours de la période de transition;

CONSIDÉRANT QUE ses services permettent à la municipalité d'assurer ses obligations et d'améliorer la transition jusqu'aux élections;

EN CONSÉQUENCE, Monsieur le conseiller Elie James Azola Moankong propose et Madame la conseillère Mona Donnelly appuie, et, il est résolu d'embaucher Madame Julie Demers à titre de directrice générale adjointe par intérim pour la période de transition aux conditions et au salaire déjà préétablis, et ce, à partir du 5 octobre 2021.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

6. Période de questions

Une période de questions à lieu de 19h10 à 19h30.

7. Ajournement de la séance

2021-10-191

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Madame la conseillère Alice Meilleur Pieschke propose et Monsieur le conseiller Elie James Azola Moankong appuie et il est résolu d'ajourner la séance à 19h35 et de reprendre les délibérations le mardi 5 octobre 2021 à compter de 19h.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

Je, Serge Newberry, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 53 du Code municipal.

Serge Newberry, maire

Élaine Déry, directrice générale par intérim